



L'ANNEE 2016 est derrière nous

Le Pôle Social a produit de bons résultats. Quand on mesure votre activité en nombre de missions, c'est 249 missions, soit le ¼ du nombre de missions France.

Ce résultat a nécessité une forte implication de votre part avec 6739 jours de missions soit environ 1/3 du nombre de jours de missions France.

Principaux bilans 2016 (détails sur Intranet)

Missions Locales :	45 missions
Interventions en milieu pénitentiaire :	37 missions
Plateformes d'initiative locale (Initiative France et France active) :	28 missions
Entrepreneurs de la Cité	11 missions
Fondation de la 2eme chance :	10 missions

Malheureusement les besoins sont immenses et laissent la place à toujours davantage de missions de la part des Délégations Territoriales d'ECTI.

VOILA 2017 !

Pour vous aider les pages qui suivent sont autant d'exemples de missions de la part de nos collègues avec :

- ❖ Agir en Mission Locale
- ❖ Entrepreneurs de la Cité
- ❖ L'accompagnement des bénéficiaires du RSA
- ❖ La réinsertion des prisonniers en fin de peine
- ❖ La Fondation de la 2ème Chance
- ❖ Les créateurs d'entreprises
- ❖ L'insertion des jeunes avec la Garantie Jeunes
- ❖ 2 types de missions ESAT

Alors n'hésitez pas. Consultez intranet à la rubrique Social et les exemples de missions. Nous sommes prêt à vous aider.

Ainsi, en 2017, nous aiderons encore davantage de BENEFICIAIRES

Daniel Brunel daniel.brunel.ecti@gmail.com

Tel. 06 87 72 15 72

Pierre Reynard pierre.reynard2013@yahoo.fr

Tel. 07 86 36 81 92

Dominique Brière d.briere78@yahoo.fr

Tel. 06 18 20 60 63

SOMMAIRE

p.1 Editorial

p.2 Agir en Mission Locale

p.2 Entrepreneurs de la Cité

p.3 Bénéficiaires du RSA

p.4 Réinsertion prisonniers

p.5 Fondation 2^{ème} chance

p.5 Création d'entreprise

p.6 Garantie Jeunes

p.6 Conseil aux ESAT

AGIR en Mission locale

Description du public concerné : Jeunes de 18 à 25 ans
 30% non diplômé ; 30% Brevet, Certificat de formation générale ; 23% CAP ; 15% Bac ; 2% BTS – DUT

Objectifs :

- Prendre confiance en soi
- Révéler et valoriser ses talents
- Améliorer son expression
- Découvrir le monde de l'entreprise
- Bénéficier d'une immersion en entreprise

1. **En groupe, 10 à 12 personnes :** chacun se présente, situation actuelle, passé scolaire, famille, hobby, souhaits, compétences, savoir être, savoir faire, savoir donner, pourquoi ici ?
 —————> **Objectif :** essayer de voir si quelque chose émerge.

2. **Entretien individuel** pour « creuser » : comprendre, logement, lieu de vie, santé, objectifs, autonomie, première orientation...

3. **En groupe puis en individuel :**

- Informations sur les droits et les devoirs
- Possibilités de formation
- Possibilités d'emploi
- Aides financières

—————> **Orientation :** formation, 2^{ème} chance (F2C), alternance, stage, emploi

4. **Modules possibles :**

- C'est quoi l'entreprise ?
- La citoyenneté : vivre ensemble, insertion sociale, civilité, savoir être
- Initiation à l'informatique
- Préparation au Permis de conduire et conduite accompagnée
- Aide à la recherche d'un emploi
- Visites d'entreprises
- Rédaction du C.V.
- Lettre de motivation
- Préparation à l'entretien d'embauche
- Simulation d'entretien d'embauche
- Projet professionnel : l'expliquer, l'argumenter, le défendre

Parrainage avec un vrai suivi 6 mois ? un an ?

Parcourir Intranet SOCIAL : Outils de Mise en Œuvre

Daniel BRUNEL daniel.brunel.ecti@gmail.com

EDLC et Ecti Languedoc 3 interventions en 2016

La Fondation Entrepreneurs de la Cité (EDLC) a été la première organisation en France à lancer le principe de micro-assurance pour rendre accessible l'assurance aux créateurs d'entreprises modestes. Ecti a signé une convention nationale avec EDLC (que vous retrouverez sur intranet) pour promouvoir la possibilité de présentation par EDLC des activités et des offres de « micro-assurance » auprès des acteurs de l'accompagnement des créateurs d'entreprises.

Ainsi en Languedoc, Ecti a effectué en 2016 les missions suivantes :

- **Présentation au C.A. de PFCA34** (plate-forme à la création d'activités à Montpellier) de EDLC et de leurs "assurances protection" apportées auprès des créateurs d'entreprise.
- **Participation à l'AG de PFCA34** pour présenter EDLC.
- **"Initiative Hérault Est"** (association de créateurs d'entreprises). Présentation de EDLC et de ses offres en matière d'assurances pour l'auto-entrepreneur.



Accompagnement Des bénéficiaires Du RSA Ecti Vosges

Depuis quelques années, la délégation des Vosges a un partenariat avec le Conseil départemental dans l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

L'année dernière, nous avons répondu à un appel à projets (dossier CERFA) qui consistait à accompagner des bénéficiaires du RSA activité : commerçants, artisans ou personnes exerçant une activité indépendante ou une profession libérale et qui relèvent du statut de travailleur indépendant.

→ En 2016, nous avons accompagné 37 personnes.

Pour 2017 Ecti 88 a répondu à nouveau à l'appel à projets et a été retenu sur le même projet.

L'objectif de cet accompagnement est de permettre à un bénéficiaire du RSA de développer son activité afin de quitter le dispositif.

Les personnes nous sont adressées par les délégués insertion qui les suivent dans les maisons de la solidarité et de la vie sociale. Celles-ci sont signataires d'un contrat d'engagements réciproques (CER) avec le conseil départemental pour une durée de 6 mois.

L'accompagnement par les experts Ecti consiste à faire un diagnostic de la situation de la personne : Etude du projet, bilan qualitatif et quantitatif de l'activité professionnelle (étude de marché, concurrence, coût du produit, démarches commerciales....), moyens nécessaires (matériels et humains), élaboration du plan de financement, du compte d'exploitation.... Ce diagnostic est effectué lors d'une première rencontre suivi de conseils, préconisations...

L'accompagnement s'effectue sur la durée du CER avec des rencontres mensuelles. Ces rencontres donnent lieu à la rédaction d'un compte rendu d'entretien qui est adressé au délégué insertion.

Cette année, nous rencontrerons chaque trimestre les délégués insertion afin de faire le point sur la situation des personnes suivies.

Des séances collectives seront également organisées avec la participation des bénéficiaires du RSA afin de bien présenter notre rôle et notre démarche dans cet accompagnement mais également de donner des informations thématiques : statut auto-entrepreneur, budget prévisionnel, compte financier etc....

L'intérêt de ces rencontres est de travailler en parfaite collaboration avec les travailleurs sociaux.

Les personnes suivies exercent dans des secteurs d'activité très variées : bâtiment, commerce, artisanat d'art, paysage, prestation de services, naturopathie, sophrologie, médecine chinoise, maraîchage, rédaction WEB....

Tous les membres de la délégation sont impliqués dans cette mission et toutes les compétences sont mobilisées en fonction du secteur d'activité.

Le suivi sur une durée longue, l'éthique de nos accompagnements sans jugement, notre positionnement de conseil et d'aide, notre expertise permet de construire une relation de confiance avec la personne.

Notre collaboration avec les acteurs de l'insertion, notre professionnalisme ont permis de construire une relation de confiance pérenne avec le conseil départemental des Vosges.

Marie-Luce Gauguet, DT Vosges gauguet.mluce@laposte.net



PPSMJ

Réinsertion des prisonniers en fin de peine

Nous intervenons depuis 2008 en milieu pénitentiaire sur le thème de l'accompagnement de PPSMJ en vue du retour à l'emploi. A l'origine le public concerné visait exclusivement des personnes en fin de peine en milieu fermé afin de les préparer à la sortie. Désormais ECTI intervient également pour des personnes en semi liberté ou en milieu ouvert qui sont à la recherche d'un emploi.

Ecti n'agit toujours que dans le cadre d'une convention (généralement annuelle) passée avec un donneur d'ordre soit l'administration pénitentiaire en direct (DISP, SPIP, établissement), soit un organisme chargé de la formation ou de l'orientation prestataire de l'AP ou des Régions. La convention précise le contenu et la durée de la mission confiée ainsi que les modalités de rémunération, sachant qu'ECTI ne demande qu'une contribution permettant de couvrir les frais généraux de l'association et les frais de déplacement engendrés par la mission, les membres de l'association intervenant à titre bénévole.

Progressivement ECTI a développé et structuré une offre de prestations qu'elle adapte aux attentes des donneurs d'ordre et au contexte particulier des établissements et des publics concernés.

Cette offre qui concerne toujours le retour à l'emploi en mettant l'accent à la fois sur le savoir faire et sur le savoir être s'inscrit d'abord dans des démarches collectives qui peuvent être suivies par un accompagnement personnalisé.

1. Démarches collectives (formations de groupe)

- ❖ Connaissance générale de l'entreprise
 - Objectifs, fonctionnement, équilibre économique, approche des métiers, droits et devoirs du salarié...
- ❖ Le projet professionnel ou de formation
 - Emploi salarié : les techniques de recherche d'emploi, CV, lettre de motivation, l'entretien d'embauche, préparation à des forums des métiers...
 - Création de son propre emploi : règles et conditions de l'auto entreprise, le plan d'affaires, les dispositifs d'accompagnement et de financement, participation à des entreprises d'entraînement pédagogique...
 - Projet de formation : les offres existantes, conditions d'admission..
- ❖ Actions spécifiques
 - Connaissance des banques et gestion d'un budget personnel
 - Culture générale (histoire) Sensibilisation à l'informatique dans le cadre de cyber bases
 - Participation à des ateliers citoyens (expression par l'écriture et le dessin)

2. Accompagnement personnalisé (pour des personnes en milieu ouvert ou bénéficiant de permission de sortie)

- Dispositif dedans dehors
- Rédaction du CV et de la lettre de motivation et mise sur une clé USB Identification des employeurs ou organismes de formation potentiels (en liaison le cas échéant avec Pôle Emploi et la mission locale)
- Accompagnement pour rencontrer un employeur : entreprise classique, structure d'insertion par l'activité économique, agence d'intérim, organisme de formation

Accompagnement humain pour aider à la levée des freins au retour à la vie civile et à la lutte contre la récidive

Dominique Briere d.briere78@yahoo.fr

Fondation de la 2^{ème} chance Loire-Atlantique/Vendée

La Fondation de la 2^{ème} Chance accompagne des personnes ayant traversé de lourdes épreuves de la vie, et manifestant une réelle volonté de rebondir.

Le « coup de pouce » de la Fondation comporte deux volets : une dotation financière, pour la création et la reprise d'entreprise TPE, ainsi qu'un financement pour la formation permettant une réinsertion, et un accompagnement de parrainage professionnel et humain du porteur de projet.

C'est dans ce cadre qu'ECTI, à travers une convention nationale, collabore avec la Fondation de la 2^{ème} Chance. Pour illustrer cette collaboration, je citerais en exemple 3 dossiers pour lesquels nous avons accompagné des porteurs de projet :

Le Dossier Céline H. portait sur un projet de Tourisme Fluvial et Hébergement, sur les bords de la LOIRE et de l'ERDRE, sous l'appellation L'ERRE SAUVAGE.

Projet d'un engagement financier à hauteur de 300 000 Euros, auquel nous avons collaboré dans le cadre d'un cofinancement, suivi d'une action de parrainage d'une durée de 3 ans. Actuellement ce projet est en phase de pérennisation.

Le Dossier Damien F. portait sur deux volets, un volet formation qualifiante (Formation Opérateur Télépilote de Drones), qui a été suivi par un volet création d'une TPE pour l'exploitation de drones, à travers des contrats avec l'EDF et les Ponts et Chaussées, entre autres.

Nous avons suivi ce projet dans son ensemble, par une action de parrainage, à la fois pour la formation et la pérennisation de la TPE .

Le Dossier Gwenaëlle G. portait essentiellement sur une réinsertion sociale, suite à un traumatisme familial.

Nous avons collaboré à financer un stage de formation dans le domaine culturel (formation au métier de conteuse). La lauréate ayant une formation de base d'acteur théâtral, ce stage lui a permis de se former à des actions de conteuse dans les milieux sociaux, et en particulier dans les crèches, et les maisons de retraites. Ce stage a été trouvé au Conservatoire Contemporain de Littérature Orale à Vendôme.

Gilles REYNAUD, Ecti 44-85 gilles.reynaud252@bbox.fr

Création D'entreprise Ecti Tarn - Aveyron

L'action d'Ecti, dans le domaine de la « CREATION d'ENTREPRISE » se détaille de la façon suivante :

- Incubateur Mines Albi (Ecole des Mines d'Albi-Carmaux)
- Université Champollion
- Tarn'Up « étudiants entrepreneurs »
- **Initiative Tarn**
- Mission/Garantie Jeunes

➡ Initiative Tarn

Nous participons à chaque jury mensuel qui a pour but d'allouer des aides à taux 0 à des entreprises ; nous étudions également, suite aux jurys, chaque dossier concernant une création et nous suivons les créateurs qui semblent avoir des lacunes dans leurs projets, le but étant de leur donner la capacité de pérenniser l'entreprise et de leur permettre de rembourser le prêt consenti sans les pénaliser.

Jean-Paul CELARIES, DT Tarn-Aveyron jp.celaries@gmail.com



Garantie Jeunes

Ecti Yonne

Depuis l'été 2016, Ecti 89 apporte son appui dans le cadre du dispositif « garantie jeunes », lancé par les Pouvoirs Publics en 2014, et porté localement par la Mission Locale de SENS.

Ce dispositif d'insertion professionnelle s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, en grande précarité, et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du Revenu de solidarité active (RSA).

Cette catégorie de jeunes désocialisés s'avère très vulnérable sur le marché du travail, et court de grands risques de marginalisation sociale.

La « Garantie Jeunes » comprend 2 phases :

- ❖ une 1^{ère} phase de formation collective initiale de 5 semaines,
- ❖ une 2^{ème} phase obligatoire de mise en situation professionnelle de 80 jours en entreprise, avec un accompagnement individualisé. Chaque jeune étant rémunéré à hauteur de 461€/mois durant ces 2 périodes successives.



L'intervention d'Ecti 89 :

Notre appui ne porte que sur la 1^{ère} phase collective de 5 semaines, de la façon suivante :

- par une sensibilisation des jeunes au monde du travail et de l'entreprise, à son environnement (aspect économique et financier, juridique, management, relations au travail, recrutement...),
- par une réflexion et un entraînement au savoir être et au comportement (bonnes pratiques),
- avec une simulation de l'entretien d'embauche (à partir d'un CV et d'une lettre de candidature préalablement rédigés).

Chaque session comprend de 15 à 18 jeunes ; ECTI 89 consacre 1 journée /session.

En 2017, Ecti participera aux 8 sessions programmées sur l'année par la Mission Locale du Sénonais, soit 8 jours de mission ; l'extension à une seconde mission locale du département de l'Yonne est en cours de négociation sur les mêmes bases, celle du bassin de Joigny/Migennes.

Jean-Pierre PELLERIN Ecti 89 jp-pellerin@wanadoo.fr

ESAT

2 expériences

Mission Ecti à l'ESAT d'Eysines en GIRONDE

Amélioration proposée pour le fonctionnement de l'atelier d'électro mécanique.

Nous proposons d'intervenir pour la gestion de production en terme de qualité, de délai et de méthode de travail. Nous sommes présentés aux différentes personnes composant les équipes afin de leur communiquer les raisons de notre présence dans l'atelier.

Nous prenons en charge les éléments représentatifs d'une commande importante.

Ce matériel est traité par plusieurs intervenants ce qui rend difficile la progression normale de sa production.

Nous proposons 2 pistes d'amélioration :

Pour la demande de travail : un ordre de

fabrication complet et la création de documents de travail.

Pour la fin des travaux : enregistrement des temps passés, auto contrôle et délai de fabrication, information sur les difficultés rencontrées, livraison en zone dédiée.

Mission Ecti à ESAT de SADIRAC LORIENT

Intervention dans le secteur « espace vert »

Organisation de la démarche commerciale : organisation de la prospection / suivi des prospects et des devis / organisation des relances /établissement de tableaux de bord.

Etablissement des prix de revient par activité et par atelier.

Calcul du seuil de rentabilité

